



PREMIER MINISTRE

Nos ruralités

Une chance pour la France



COMITE INTERMINISTERIEL aux ruralités

du 13 mars 2015

SYNTHESE DES MESURES

Pour plus d'informations : www.gouvernement.fr

Priorité 1 - Garantir à tous l'égalité d'accès aux services

UN ACCES AUX SERVICES DE SANTE PARTOUT EN FRANCE

Mesure 1 - Créer 200 maisons ou pôles de santé supplémentaires en 2015

Mesure 2 - Faciliter l'installation des jeunes médecins

Mesure 3 - Adapter l'organisation des soins aux besoins spécifiques des territoires ruraux

Mesure 4 - Assurer l'accès aux soins dans les territoires les plus isolés

Mesure 5 - Rénover le dialogue entre les élus et les agences régionales de santé

1000 MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC POUR MIEUX « RENDRE SERVICE »

Mesure 6 - Ouvrir 1 000 maisons de services au public dès la fin 2016 grâce au partenariat avec La Poste

Mesure 7 - Doubler le financement national des maisons de services au public par la création d'un fonds entre neuf opérateurs de services

Mesure 8 - Encourager les services publics « itinérants »

L'ECOLE EN MILIEU RURAL, UN LIEU DE REUSSITE EDUCATIVE ET CITOYENNE

Mesure 9 - Prolonger jusqu'au 31 décembre 2015, l'opération « Ecoles connectées » et le soutien au raccordement à l'Internet haut débit des écoles les plus isolées

Mesure 10 - Favoriser le regroupement et la mise en réseau des écoles

Mesure 11 - Accompagner en priorité les élus des communes rurales dans leurs projets éducatifs territoriaux

DES PRATIQUES CULTURELLES DIVERSIFIEES AU CŒUR DES RURALITES

Mesure 12 - Promouvoir un aménagement culturel équilibré du territoire

UNE MOBILITE ADAPTEE AUX SPECIFICITES DES TERRITOIRES RURAUX ET PERIURBAINS

Mesure 13 - Elaborer des plans de mobilité rurale, dans le cadre des schémas régionaux de l'intermodalité

Mesure 14 - Assurer les conditions de maintien des petites stations services indépendantes via le fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

Mesure 15 - Poursuivre la mise en œuvre du schéma national des véloroutes et voies vertes

LE TELETRAVAIL, UN MOYEN PERTINENT POUR FAVORISER LA PRESENCE D'ACTIFS DANS LES ESPACES RURAUX

Mesure 16 - Elaborer un plan national du déploiement du télétravail, avec les associations d'élus et les partenaires sociaux

LA PROTECTION DES POPULATIONS ET DES BIENS EN MILIEU RURAL POUR ASSURER LA QUALITE DE VIE

Mesure 17 - Développer des conventions de coordination entre les polices municipales, et la police ou la gendarmerie nationales

Mesure 18 - Expérimenter des partenariats avec les acteurs locaux pour renforcer la présence de proximité de la gendarmerie

Mesure 19 - Consolider et promouvoir le volontariat sapeur-pompier

Priorité 2 - Amplifier les capacités de développement des territoires ruraux

ACCES AU NUMERIQUE ET CONNEXION AU TELEPHONE MOBILE, DES IMPERATIFS POUR L'ATTRACTIVITE

Mesure 20 - Accélérer le raccordement au très haut débit des services publics et des entreprises identifiés comme prioritaires par les collectivités

Mesure 21 - Résorber les zones blanches (2G et 3G)

Mesure 22 - Ouvrir un guichet « couverture mobile » pour accompagner les projets locaux

Mesure 23 - Améliorer la couverture mobile à l'intérieur des logements

Mesure 24 - Stimuler le financement participatif pour la médiation numérique

UNE AGRICULTURE LOCALE COMPETITIVE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Mesure 25 - Faciliter la participation des producteurs locaux aux marchés publics pour atteindre 40 % de produits locaux dans la restauration collective d'ici à 2017.

Mesure 26 - Mettre en place des groupements d'intérêt économique et environnemental

Mesure 27 - Soutenir la mise en place des groupements d'intérêt économique et environnemental forestiers

DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ADAPTES AUX TERRITOIRES RURAUX

Mesure 28 - Renforcer les « pôles d'excellence touristique »

Mesure 29 - Lancer des « contrats de structuration des pôles touristiques territoriaux »

Mesure 30 - Développer la marque Qualité Tourisme™

UN NOUVEAU ZONAGE DE REVITALISATION RURALE

Mesure 31 - Engager la réforme du dispositif des zones de revitalisation rurale

LE LOGEMENT, DES ENJEUX SPECIFIQUES DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Mesure 32 - Traiter plus de 45 000 logements anciens dégradés via le programme « Habiter mieux » de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat en 2015

Mesure 33 - Favoriser l'accession sociale à la propriété dans 6 000 communes rurales

LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES RURAUX, VERS LA CROISSANCE VERTE

Mesure 34 - Soutenir les territoires à énergie positive

Mesure 35 - Développer la méthanisation

AIDE A L'ELABORATION ET AU SUIVI DES PROJETS DE TERRITOIRES : L'INGENIERIE PUBLIQUE

Mesure 36 - Elaborer une directive nationale d'orientation relative à l'ingénierie d'État

Mesure 37 - « AIDER » (Appui Interministériel au Développement et à l'Expertise en espace Rural) : un dispositif d'appui pour les projets des élus

LA DIFFUSION DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Mesure 38 - Lancer un deuxième appel à projets sur les pôles territoriaux de coopération économique

« ENTREPRENDRE AU FEMININ » DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Mesure 39 - Atteindre l'objectif de 40 % de femmes parmi les créateurs d'entreprise en milieu rural

LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DE PROXIMITE, LEVIERS DU DYNAMISME DES COMMUNES

Mesure 40 - Simplifier l'accès des commerçants et artisans au fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

Mesure 41 - Faciliter l'intervention des communes pour la revitalisation commerciale

Priorité 3 - Assurer la mise en réseau des territoires

LE RESEAU DES BOURGS-CENTRES ET DES VILLES MOYENNES POUR L'EQUILIBRE DU TERRITOIRE

Mesure 42 - Engager une démarche partenariale en mobilisant l'ensemble des leviers de développement

LA QUALITE DE L'URBANISME DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Mesure 43 - Coproduire avec les élus et les professionnels un urbanisme adapté aux ruralités

VERS DES COOPERATIONS VILLE/CAMPAGNE

Mesure 44 - Expérimenter les premiers contrats de réciprocité « ville-campagne » entre des communes et des intercommunalités volontaires

DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LES TERRITOIRES DE MONTAGNE

Mesure 45 - Renouveler les axes d'une politique nationale de la montagne

LES ESPACES RURAUX EN OUTRE-MER : UNE NECESSAIRE ADAPTATION DES DISPOSITIFS

Mesure 46 - Assurer un rééquilibrage territorial en faveur des espaces ruraux et de la revitalisation des bourgs-centres

REDUCTION DES ECARTS DE DOTATION INJUSTIFIES ENTRE LES TERRITOIRES

MOBILISATION DES CONTRATS DE PLAN ÉTAT-REGION ET DES FONDS EUROPEENS POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL

Nos ruralités 
Une chance pour la France

www.territoires.aouv.fr/ruralites-actions



#Ruralités